

Dimanche soir, eut lieu en anglais, l'examen des candidats d'origine étrangère pour la profession d'avocat. Les examinateurs Mrs. F. J. Cummings, G. T. Kernan & H. W. Mulvena, se sont montrés très-sévères; mais leur rigueur ne put empêcher un grand nombre d'ardents disciples de Thémis de se présenter. La vraie cause de leur empressement se fit jour, lorsque sur la fin de la séance, l'un d'entre eux demanda aux examinateurs s'il n'y avait point de bancs réservés pour les avocats? Sur la réponse négative qu'on lui fit, tout le barreau anglais paraissait consterné. *O fallaces spes humanum!*

Notre salle de récréation est littéralement inondée d'annonces d'avocats. Il y en a de toutes les formes, et de tous les styles. Le style surtout est agréablement varié. Voici un modèle: Mrs. D. T. et G. sont prêts à recevoir toutes les consultations et toutes les causes civiles et criminelles qui leur seront confiées! Et pourtant c'est un dignitaire de l'académie qui signe son nom au bas de cette annonce!

La première séance de la cour était fixée pour jeudi soir, 28 Oct; inutile de dire que l'excitation était à son comble, surtout chez nos jeunes confrères. L'heure tant désirée arriva enfin, et leurs "Honneurs" prirent place sur le banc judiciaire au milieu des acclamations réitérées de l'auditoire.

Le procès était des plus remarquables—C'était le fameux "Théodule" qui poursuivait devant dame justice, Narcisse... pour lui avoir administré une correction sommaire. M. L... défendit l'accusé. Il traça le portrait de "Théodule" avec tant de vigueur, qu'un syntaxiste, ordinairement flegmatique s'est ému jusqu'à s'écrier: "ça n'a pas de bon sens de se faire scier comme ça."

M. G.... prononça le discours de la couronne. C'était son maiden speech, néanmoins il s'est créé une renommée éclatante. Il parle avec beaucoup de feu, pour un homme dont les extrémités sont glacées. Son style est quelquefois énergique, mais toujours très-fleuri; son geste est fort animé. L'apostrophe foudroyante qu'il adressa à l'accusé, souleva une vraie tempête d'applaudissements, sa péroraison pathétique rappelle celle de *Shéridan* dans le fameux procès de Hastings.

Après une mûre délibération, nos archontes modernes prononcèrent un jugement qui aurait fait honneur au conseil privé. L'accusé fut condam-

né à payer un sou d'amende. Evidemment les juges ne se sont pas laissés ébranler par les murmures rétentissants des foudres de l'éloquence du savant adversaire de Mr. G....

I Nov. La Toussaint. — Une légère bordée de neige qui est tombée pendant la nuit inaugure dignement le mois des vents et des orages. La grand'messe fut célébrée par le Rév M. F. Tétréau, assisté du Rév M. L. Girard et M. Boulay comme Diacre et Sous-Diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév M. D. Décelles: La peinture vive et frappante qu'il fit du bonheur des élus, impressionna vivement son auditoire.

La messe du second ton, en parties, avec accompagnement d'instruments fut très-bien rendue par le chœur.

Jour des morts.—Les brillants ornements d'hier ont fait place aux insignes du deuil. La demi-obscurité qui règne dans notre petite chapelle—les notes lugubres de l'orgue—le ton uniforme du chant, tout contribue à inspirer de tristes pensées, et rappelle à quelques-uns peut-être des souvenirs plus tristes encore.

Quelle foule de réminiscences en effet ne ramène point la vue du catafalque entouré de cierges allumés? Quelles pensées ne surgissent pas dans notre esprit en écoutant le chant des strophes à la fois mélancoliques et sublimes du "Dies iræ"?

Mercredi, 3 Nov.—Notre cour de récréation couverte d'une légère couche de neige boueuse et de feuilles mortes, présente un triste aspect à nos regards.

Jeudi, 4 Nov.—Deuxième séance de la cour. La cause qui occupa cette séance de la cour avait été le sujet de toutes les conversations depuis quelques jours. Les membres du 3ième jeu de paume avaient intenté une action contre une célébrité du premier jeu, touchant la propriété d'une balle à la possession de laquelle les deux partis prétendaient avoir droit. Le 3ième jeu était représenté par Mrs. Jacques et P. St. Pierre, deux joueurs émérites. Mrs. C.... et D.... défendaient les intérêts de l'accusé, Mr. G. C.... se chargea de la poursuite. L'audition des témoins dura longtemps, et les témoignages furent des plus contradictoires.

Enfin M. C.... se leva, et dans un brillant discours il écrasa de ses sarcasmes amers les prétentions arrogantes du 3ième jeu. Ensuite Mr. G. C. lui répondit avec beaucoup d'habileté. Mais à